



Augmentation probable de mon assurance voiture

Par **Tt28**, le **01/03/2017** à **20:50**

BONJOUR [s]marque de politesse[/s][smile4]

Après un excès de vitesse m'ayant causé un retrait de permis de 6 mois j'ai dû passer un stage pour récupérer des points. L'indemnisation du coût de ce stage ma été proposée par mon assureur mais celui-ci, après avoir reçu mon dossier, a-t'il le droit d'augmenter mon assurance malgré mes 50 % de bonus ?

Merci. [s]marque de politesse[/s][smile4]

Par **Visiteur**, le **01/03/2017** à **21:02**

Bonjour,

C'est possible en effet. Par exemple, lorsque j'ai changé de véhicule on m'a demandé si j'avais eu un retrait de permis.

Par **Lag0**, le **02/03/2017** à **07:08**

Bonjour,

L'assureur peut, en effet, considérer qu'il y a augmentation du risque et donc agir en conséquence.